



PROJET EDUCATIF MAISON DE L'ENFANCE

MAISON DE L'ENFANCE ARC-EN-CIEL

Rue du puits David

SAINT-GILDAS-DE-RHUYS

Tel : 02-97-45-36-35

Mail : maisonenfance@saint-gildas-de-rhuys.fr

Novembre 2021

SOMMAIRE

1-	Présentation générale du projet éducatif	3
	A- Définition du projet éducatif	
	B- Le projet éducatif : objectifs et principes pédagogiques	
2-	Adaptation et accueil individualisé	4
	A- Prendre le temps d'accueillir	
	B- L'accueil personnalisé	
3-	L'accueil de l'enfant	7
	A- Le besoin de sécurité affective et de repères	
	B- Les besoins de la vie quotidienne	
4-	La motricité libre	12
5-	Activités d'éveil et de découvertes	13
	A- Le jeu libre	
	B- Propositions d'ateliers autonomes ou dirigés	
6-	La socialisation	15
7-	L'autonomie	16
8-	Le personnel encadrant	16
	A- L'équipe de la maison de l'enfance	
	B- L'accueil des stagiaires	
9-	Le travail en partenariat	17

1 - PRESENTATION GENERALE DU PROJET EDUCATIF

A- Définition du projet éducatif

Le projet éducatif est élaboré pour l'accueil, le soin, le développement, l'éveil et le bien-être des enfants. Il traduit une vision globale de l'éducation, une représentation de l'enfant et de son développement, sous-entendues par des savoirs et des valeurs. Concrètement, il détermine les méthodes de travail, l'organisation des groupes d'enfants et des activités.

(réf. circulaire n°2000-762-art. 180-10)

La maison de l'enfance est une structure d'accueil où les enfants peuvent découvrir, s'éveiller et apprendre, entourés par une équipe de professionnels de la petite enfance. Elle a pour mission d'accueillir les enfants âgés de 10 semaines à 4 ans et de contribuer à l'éveil et au développement global des enfants tout en veillant à respecter leurs besoins fondamentaux.

B- Le projet éducatif : objectifs et principes pédagogiques

La maison de l'enfance se compose de 28 places divisées en deux sections avec une capacité respective de 12 et 16 enfants. Ce petit nombre d'enfants accueillis permet une prise en charge de chaque enfant en tant qu'individu à part entière dans le respect de son rythme, de ses besoins et compétences, de son degré de compréhension...

Il s'agit avant tout pour l'équipe de préserver le bien-être de l'enfant afin qu'il puisse s'épanouir pleinement dans ce lieu collectif.

Ainsi, notre projet éducatif s'articule autour de 4 objectifs fondamentaux :

- Permettre à chaque enfant de s'épanouir pleinement en respectant son rythme, son identité et en lui apportant la sécurité affective nécessaire à son développement.
- Apporter du lien entre la vie de famille et la vie dans la collectivité
- Accompagner l'enfant vers l'autonomie

- Apprendre à vivre ensemble et avec l'environnement qui nous entoure

Pour atteindre ses objectifs, notre pratique éducative s'articule autour des principes pédagogiques suivants :

- Adaptation et accueil personnalisé de l'enfant et de ses parents
- Satisfaction des besoins fondamentaux de l'enfant tout en respectant le rythme de vie et l'autonomie de chacun
- Pratique d'activités d'éveil et de découvertes pour le développement moteur, psychologique, affectif ainsi que l'éveil des sens
- Apprentissage de la vie en collectivité et respect des uns envers les autres ; intégration au sein de la structure d'enfants porteurs d'un handicap ou d'une maladie chronique
- Place et le respect du choix de l'enfant, bienveillance et verbalisation.
- Rôle et place du professionnel
- Ouverture de la structure vers l'extérieur

2- ADAPTATION ET ACCUEIL INDIVIDUALISE

L'accueil d'un enfant passe par l'accueil du/des parents, par la prise en compte de son histoire et celle de sa famille. L'arrivée de l'enfant et de sa famille est un moment essentiel qu'il faut savoir préparer afin d'instaurer progressivement une relation de confiance et de garantir une qualité d'échange entre les professionnelles et les parents.

A- Prendre le temps d'accueillir

- Au moment de l'inscription :

Un accueil individualisé est fait pour chaque famille permettant d'avoir des échanges sur l'histoire de l'enfant, les attentes des parents, le fonctionnement de la structure, les modalités d'inscription. Ce temps permet aux parents ainsi qu'aux

enfants d'avoir une première prise de contact avec l'équipe éducative qui les accueillera plus tard ainsi qu'avec les locaux.

○ La période d'adaptation :

La période d'adaptation est une étape importante dans l'accueil de l'enfant et sa famille au sein de la structure collective. Cette période, prévue et planifiée avec les parents sur plusieurs jours, va permettre à l'enfant de se familiariser avec son nouvel univers. Elle donne à l'enfant l'occasion d'explorer ce nouvel environnement en douceur, de prendre ces repères en matière de lieu, de temps et de personnes. En effet, il s'agit de rencontrer les personnes qui vont s'occuper de lui en l'absence de ses parents.

Pour les parents, cette période va leur permettre de découvrir l'établissement, les professionnels. L'objectif est d'instaurer progressivement un climat de confiance.

Ce temps d'adaptation sera également un moment permettant à l'équipe de connaître les habitudes de vie de l'enfant. Durant toute la phase d'adaptation, les professionnels offrent un espace d'écoute pour apprendre à connaître l'enfant et sa famille et s'adapter au mieux aux besoins de chacun.

Le déroulement de l'adaptation :

- Accueil personnalisé de la famille par la directrice afin notamment de finaliser le dossier administratif
- Temps de rencontre avec les professionnels afin de transmettre toutes les informations concernant les habitudes de vie de l'enfant (repas, sommeil, objet transitionnel, développement moteur et sensoriel...). Une feuille d'adaptation sera complétée par un professionnel consignait toutes les informations transmises afin d'assurer une continuité dans la prise en charge de l'enfant par l'équipe.
Un livret d'accueil sera également présenté aux parents reprenant les points importants du projet de la structure.
- Début des temps d'adaptation qui s'étalent sur 15 jours (cette durée peut évoluer en fonction des disponibilités des parents ou dans le cas d'un accueil d'urgence). Les premiers temps, les parents restent avec l'enfant dans

l'espace de vie, puis des temps de séparation de plus en plus longs sont proposés sur différents moments de la journée (activités, repas, sieste, gouter).

B- L'accueil personnalisé

Afin de créer du lien et une continuité entre la structure et la famille, **la qualité des transmissions entre la famille et les professionnels est essentielle.**

○ Un accueil individualisé du matin et du soir

A chaque arrivée et départ de l'enfant, un professionnel se rend disponible pour que les parents transmettent toutes les informations qui leur semblent importantes ou pour communiquer à la famille le déroulement individualisé de la journée de l'enfant. Toutes les informations sont notées sur un cahier de transmissions (repas, sieste, soins, observations éventuelles...). Il permet à l'équipe de faire la continuité entre la maison et la structure d'accueil et d'adapter, si nécessaire, les actions de la journée.

La personnalisation de l'accueil permet également de faciliter le moment de séparation en verbalisant et en rassurant l'enfant.

○ Informier et communiquer avec la famille

Différents outils de communication ont été instaurés au sein de la structure afin de communiquer sur divers sujets avec les familles. En effet, les temps de transmissions ne sont pas toujours suffisants pour communiquer sur la vie de la structure. L'équipe pédagogique a donc décidé de proposer d'autres supports de communication à l'aide :

- D'une **tablette** dans le hall d'accueil montrant par le biais de photos le quotidien des enfants, les activités proposées et réalisées
- D'une **réunion d'information** en début d'année sur le projet et l'organisation du quotidien
- **Des affichages** dans chaque section sur des sujets et des thèmes qui nous concernent au quotidien

- D'un **journal trimestriel** qui retrace les moments forts vécu à la maison de l'enfance lors des trois derniers mois
- D'une possibilité **d'entretien individuel** avec la directrice de la structure.

3- L'ACCUEIL DE L'ENFANT

L'accueil de l'enfant au quotidien doit répondre à ses différents besoins : être accompagné dans la séparation, recevoir les soins nécessaires, respecter son rythme, échanger avec les autres, évoluer dans un climat sécurisant et chaleureux, devenir autonome pour les actes de la vie quotidienne.

Il s'agit de permettre à l'enfant d'avoir un développement harmonieux sur les plans physique, affectif et intellectuel en répondant de la manière la plus individualisée à ses besoins au sein d'une collectivité.

A- Le besoin de sécurité affective et de repères

La sécurité affective est une notion primordiale chez le jeune enfant, d'autant plus dans l'accueil en collectivité. En effet, celui-ci a besoin d'une stabilité pour pouvoir évoluer au sein de la structure, et se sentir en confiance. La sécurité affective passe par la stabilité du lieu de vie, par l'instauration de repères sécurisants dans son environnement.

L'enfant doit être à l'aise et doit se sentir en confiance avec les professionnels qui l'encadrent, dans les différents lieux de vie (salle de sieste, d'activités, coin repas, jardin...) tout en ayant des repères plus personnels (lit, doudou...). Le climat doit être sécurisant et le rythme de chaque enfant doit être respecté. Dans les pratiques professionnelles cela se traduit par :

- **La ritualisation de la journée** : elle est rythmée par différents moments clés qui constituent des repères permettant à l'enfant de se situer dans la journée, dans l'espace et donc d'être sécurisé
- **Le respect des rituels** mis en place par les enfants
- **La verbalisation** de l'adulte sur le déroulement de journée, sur le vécu de l'enfant et sur certaines situations

- **La cohésion de l'équipe** dans ce qui est mis en place et instauré
- **La personnalisation d'espaces** pour chaque enfant : chaque enfant dispose d'un espace qui lui est propre : pochette personnelle ou caisse permettant de mettre ses affaires ainsi que son doudou qui reste ainsi à disposition, emplacement du lit pour la sieste, casier personnel pour le rangement de ses vêtements, identification des objets personnels par une image (pour les plus grands), par une photo pour les plus petits
- **Assurer un lien** entre la vie en collectivité et la maison en instaurant des temps de parole sur son vécu permettant à chacun de pouvoir s'exprimer
- **Le besoin de maternage** : l'adulte est disponible pour réconforter et rassurer l'enfant, le prendre dans les bras si celui-ci en exprime le besoin.

B- Les besoins de la vie quotidienne

Chaque enfant est unique et possède une personnalité à part entière. Il se développe selon son propre rythme en privilégiant une étape avant une autre. Chaque étape de son développement contribue à structurer sa personnalité.

Les professionnels sont attentifs à respecter chaque enfant dans son développement en répondant de manière individualisée à ses besoins, à son rythme. L'observation est ici un outil pour les professionnels, indispensable afin de repérer les besoins de l'enfant (signes de fatigue, mal-être ...). L'observation permet d'adapter nos pratiques à chacun et de respecter au mieux le rythme de tous.

O Le repas :

Quel que soit l'âge de l'enfant, le moment du repas doit être considéré comme un moment de plaisir, d'échange et de découverte.

Pour les bébés :

Les repas sont proposés en fonction du rythme de l'enfant, en tenant compte des informations données par les parents et en respectant les horaires minimums d'intervalle requis entre chaque biberon.

Pour les mères allaitantes, il leur est proposé d'amener leur lait sous condition que les règles de conservation soient respectées (un protocole pour le transport du lait leur est transmis). Elles peuvent également, si leurs conditions de travail le permettent, venir allaiter leur enfant dans la journée, une salle est mise à leur disposition.

L'introduction d'une alimentation diversifiée se fait progressivement et toujours en concertation avec les parents. Les différentes introductions sont d'abord effectuées par les parents à la maison puis par l'équipe de la maison de l'enfance.

Le médecin référent de la structure et le référent santé inclusif sont également des personnes ressources pour les professionnels en les formant sur les différents stades nutritionnels et l'évolution de ceux-ci.

Pour les plus grands :

Les repas sont proposés à table avec d'autres enfants et un professionnel. Le repas est un temps qui permet à l'enfant de vivre des expériences de socialisation : partager, imiter, se servir seul, attendre son tour... Le repas, plus qu'un moment qui ponctue la journée, est un temps convivial, propice aux échanges et où l'adulte reste disponible pour discuter.

C'est aussi un moment de découverte gustative (sucré, salé, épicé...). De ce fait les enfants sont incités à goûter les plats mais ne sont pas obligés de terminer leur assiette. Le professionnel est là pour le stimuler, l'inviter à goûter pour que ce temps soit un moment d'éveil des sens et de découverte.

Les professionnels proposent à l'enfant de manger seul, en l'accompagnant si besoin avec une cuillère. L'autonomie est privilégiée : serviette avec élastique, petit pichet d'eau, participation des enfants pour débarrasser ... Elle passe aussi par la confiance accordée à l'enfant quand il dit qu'il n'a plus faim.

○ Les collations :

En accord avec les campagnes de prévention de lutte contre l'obésité, la collation du matin est composée d'un jus de fruit mais rien d'alimentaire. Le petit déjeuner doit être pris à la maison. Si pour certaines raisons (enfant qui se lève tôt...), un enfant devait être amené à manger sur ce temps de collation, cela devra être vu au préalable avec l'équipe.

Le goûter de l'après-midi est proposé à 15h45/16h, un laitage et un fruit ou compote sont proposés aux enfants. Cette collation peut être accompagnée d'un gâteau ou de pain.

○ Le sommeil :

Le sommeil est une étape physiologique essentielle permettant à l'enfant de se développer harmonieusement. Quel que soit l'âge, les temps de repos, variables d'un enfant à l'autre, sont **respectés**.

Pour les plus grands, qui prennent un rythme collectif, un temps de repos est proposé à tous les enfants après le repas. Toujours dans l'objectif d'un accueil individualisé, si un enfant a besoin de dormir en dehors de ces temps, l'équipe en accord avec la famille, aménage les temps de repos. Des temps de retour au calme sont également proposés dans la journée. Chaque enfant a également la possibilité de s'isoler s'il en éprouve le besoin à n'importe quel moment de la journée.

Les chambres ne sont pas totalement obscurcies pour une meilleure acquisition du rythme jour/nuit. Chaque enfant a, dans la salle de sieste, un espace qui lui est propre, il est toujours couché dans son lit et à la même place afin de respecter ses repères et ses rituels. Le respect du sommeil, c'est aussi adapter au mieux l'accompagnement au coucher qui est annoncé et verbalisé. Les enfants sont levés au fur et à mesure de leur réveil, dans une atmosphère calme, en prenant le temps dont chacun a besoin.

Les transmissions avec les parents sont également ici importantes car elles permettent aux professionnels d'adapter les temps de repos qui sont proposés aux enfants.

O Le change et l'acquisition de la propreté :

Pour les bébés :

Le change est un moment d'échange privilégié entre l'enfant et le professionnel. Il doit être **réalisé dans le respect de l'intimité de l'enfant**. Dans le pratique cela se traduit par la verbalisation des actes réalisés auprès de l'enfant, afin qu'il soit un maximum acteur de ce temps.

Pour les plus grands :

Pour les enfants marcheurs, le change debout est proposé. Ainsi, l'autonomie de l'enfant est davantage favorisée. L'enfant peut se déshabiller, mettre sa couche à la poubelle, se nettoyer, avoir accès au pot et au toilette ; tout cela de manière autonome avec le regard de l'adulte et si nécessaire son accompagnement.

L'acquisition de la propreté est une étape du développement de l'enfant que l'on ne peut pas forcer car c'est un apprentissage complexe qui demande à l'enfant un niveau de maturité suffisant : maîtrise physique de son corps, maturité intellectuelle et maturité affective. L'enfant doit être capable de comprendre ce qu'on lui demande et pouvoir manifester son envie de faire tout seul.

Elle se fait au rythme de chaque enfant et en collaboration avec la famille. Cette acquisition fait l'objet d'un accompagnement personnalisé : lorsque l'équipe sent l'intérêt de l'enfant grandir, le pot ou les petites toilettes sont proposés mais pas imposés à chaque change. L'équipe veille dans cette étape de la vie de l'enfant à avoir un discours valorisant, encourageant, et les progrès seront partagés avec la famille lors des retrouvailles.

4- LA MOTRICITE LIBRE

La motricité libre consiste à **laisser libre cours à tous les mouvements spontanés de l'enfant**, sans lui enseigner quelque mouvement que ce soit. L'activité motrice naît de l'enfant lui-même. L'important est de respecter son rythme, de **ne pas le**

placer artificiellement dans une position qu'il n'a pas encore acquise (pas de position assise ou debout si l'enfant n'est pas capable de le faire lui-même).

L'enfant découvrira lui-même les différentes postures, à partir de ses intérêts, de son désir d'expérimenter un nouveau mouvement et surtout lorsqu'il s'en sent capable.

Les bébés sont installés sur des tapis, sur le dos tant qu'ils ne savent pas, d'eux-mêmes, se tourner sur le ventre. Cette position sur le dos est celle qui semble permettre le plus la détente (absence de tension pour soutenir sa tête) et le plus de possibilités d'activités pour cet âge (tourner sa tête, mouvoir ses jambes, pieds, bras, mains...).

L'enfant est capable à son rythme d'acquérir de nouvelles positions, seul, sans que l'adulte le lui montre ou fasse pour lui. En se tournant seul, en s'asseyant seul, en se hissant debout... l'enfant passe par des postures intermédiaires qui lui permettent d'aller à son rythme, de s'exercer, de répéter, de tâtonner et d'agir finalement avec prudence. L'enfant découvre par lui-même ses propres compétences mais aussi ses limites.

En expérimentant et en découvrant leurs possibilités motrices, les enfants développent un certain esprit d'initiative, une curiosité et un intérêt pour la découverte du monde, ils font preuve de persévérance dans leurs tentatives et éprouvent le sentiment de réussite.

Le rôle du professionnel est alors de **proposer un environnement sécurisé, adapté, riche et stimulant** en encourageant l'enfant, capable d'initiative et de décision pour ce qui le concerne lui seul : son corps.

5- ACTIVITES D'EVEIL ET DE DECOUVERTES

Le jeu est essentiel au bon développement de l'enfant, dans la construction de sa personnalité. L'enfant doit être respecté et soutenu dans son rythme en adaptant des stimulations appropriées pour éveiller, développer sa personnalité et apprendre à développer ses capacités. Ainsi, l'équipe dispose de matériels et de jeux, adaptés à l'âge de l'enfant dans les différents espaces aménagés de la structure : coin motricité, lecture, construction, manipulation, dinette...

A- Le jeu libre

L'aménagement de l'espace propose une diversité de jeux et jouets accessibles pour que l'enfant puisse développer sa créativité, son imagination, et par le jeu rencontrer l'autre. Ces propositions permettent aux enfants d'avoir des **temps de jeux libres**. C'est-à-dire que l'enfant joue librement, va-et-vient comme il le souhaite entre les jeux et explore à son rythme selon ses propres besoins.

Tout au long de la journée, les jeux sont adaptés en fonction des observations, des capacités et des besoins des enfants. On peut retrouver notamment :

○ Les jeux de construction et de découverte :

Puzzles, encastrement, jeux de constructions, les perles, le loto... Ils permettent à l'enfant par l'observation et par la manipulation d'aborder certaines notions telles que : les couleurs, les formes, la déduction, la comparaison, la différence, la ressemblance...

○ Les jeux d'imitation :

Les espaces dinette, poupée, construction... sont pour l'enfant un moyen d'expression propre, indispensable pour mieux comprendre le monde qui l'entoure et exprimer ses ressentis.

○ La psychomotricité :

L'éveil corporel, les rondes, les jeux collectifs, les activités motrices... L'équipe met à disposition de l'enfant du matériel lui permettant de découvrir ses potentialités corporelles : piscine à balles, structure de motricité permettant de grimper, glisser, ramper...

Toutes ces activités sont un moyen d'éveil, de découverte, d'exploration de son corps. Elles permettent de prendre conscience de soi et de ses capacités, se situer dans l'espace, coordonner ses gestes...

B- Propositions d'ateliers autonomes ou dirigés

Le personnel propose des également des ateliers en petit groupe : peinture, manipulation, cuisine ... Elles permettent la découverte et l'expérimentation tout en étant source de jeu, de plaisir. **L'enfant a toujours le choix de faire ou de ne pas faire l'activité.** Il peut aller d'un jeu à l'autre en fonction de ses centres d'intérêts.

O La motricité fine :

- * La pâte à modeler ou ateliers avec différentes matières molles : le modelage favorise l'exploration motrice par la manipulation avec les mains puis avec les doigts, l'agilité et la créativité. Différentes matières peuvent être utilisées comme la pâte à sel, l'argile...
- * La peinture, le dessin, le collage, le déchirage : ces activités permettent à l'enfant de laisser des traces, de maîtriser son geste, et d'aborder des premières notions telles que la représentation dans l'espace. La proposition de différents supports et outils va également favoriser l'expression créative propre à l'enfant.
- * Le transvasement de pâtes ou autres éléments : vider, remplir, laisser couler, construire ou démolir permet à l'enfant d'intégrer différentes notions comme dedans ou dehors, vide ou plein, petit ou grand, réaliser la malléabilité des choses, des sensations du toucher à travers différentes matières.

O Les activités d'éveil :

Le musique, les activités gustatives ou tactiles, le jardinage, les activités à thématiques (les saisons, la mer, les légumes...), les sorties... Ces ateliers vont permettre à l'enfant d'être sensibilisé au monde qui l'entoure : il va ainsi pouvoir découvrir son environnement par le biais de différentes expériences et activités.

6- LA SOCIALISATION

La socialisation est un aspect important du développement du jeune enfant car elle conditionne son intégration future en tant qu'adulte dans la société. Il s'agit pour l'enfant **d'acquérir la capacité à vivre avec les autres et à entrer en relation tout en respectant les règles du groupe.**

Dans la collectivité, l'enfant va rencontrer ses pairs, il apprend progressivement à exprimer son point de vue, tout en respectant celui des autres. L'apprentissage de la vie en collectivité c'est :

- Respecter l'autre (l'enfant et l'adulte)
- Intégrer progressivement les interdits
- Respecter les règles de vie de la structure
- Apprendre à jouer progressivement avec l'autre

Pour cela l'équipe veille à avoir une cohérence dans les règles établies ainsi que dans le discours.

O La rencontre de l'autre :

* En activité et pendant les temps de jeux libres : l'activité peut être un support à la socialisation car elle représente un lien de communication avec l'autre.

Dans les temps de jeu libre, l'enfant va également être en lien avec les autres, se confronter à eux, jouer avec eux. Ces temps pourront parfois être source de frustrations mais vont l'aider à accepter l'autre et à entrer en relation avec lui.

* Par le partenariat et les sorties : tout au long de l'année des rencontres peuvent être organisées avec : l'école, le foyer logement, la médiathèque, les spectacles...

Ces différents partenariats et sorties permettent à l'enfant d'ouvrir son champ de vision sur le monde extérieur et la vie sociale.

* Par l'organisation de temps festifs : fête de Noël, galette des rois, kermesse...

7- L'AUTONOMIE

L'accueil au quotidien a également pour objectif de rendre l'enfant autonome. C'est-à-dire d'acquérir une aptitude à faire soi-même ses propres choix tout en fixant un cadre sécurisant. Pour cela, l'équipe, dans les actes qu'elle porte au quotidien, veille à :

- Valoriser les initiatives
- Ne pas faire à la place de l'enfant mais le laisser accomplir seul ses actions
- Laisser les jeux à portée des enfants afin qu'ils puissent se servir et ranger seul
- Créer un espace où l'enfant peut faire un maximum de choses seul. L'aménagement de l'espace reste toujours le même afin que l'enfant sache toujours où trouver ce dont il a besoin.
- Laisser le choix à l'enfant de participer ou pas aux différents jeux et activités proposés.

8- L'EQUIPE ENCADRANTE

A- L'équipe de la maison de l'enfance

L'équipe de la maison de l'enfance se compose de dix professionnelles : deux éducatrices de jeunes enfants, quatre auxiliaires de puériculture trois agents titulaires du CAP Petit Enfance et une infirmière de puériculture (0.20 équivalent temps plein). Chacune a une formation et des compétences à la fois différentes et complémentaires.

Un travail d'écoute, de respect, où chacun apporte ses connaissances est primordial pour la prise en charge d'un groupe d'enfants et la mise en place des projets.

B- L'accueil des stagiaires

Une de nos missions est de former les professionnels de demain. L'accueil des stagiaires est personnalisé en fonction des objectifs du stage et accompagné d'un suivi régulier avec le référent du stage. Une charte d'accueil est présentée à chaque stagiaire en début de stage.

9- LE TRAVAIL EN PARTENARIAT

La maison de l'enfance travaille en partenariat et en complémentarité avec différentes structures et institutions dans l'objectif de projets communs :

- L'école : certains enfants quitteront la maison de l'enfance pour aller à l'école. Il est donc important de travailler autour de projets communs afin d'assurer une continuité éducative pour l'enfant (passerelle, kermesse...)
- Le foyer logement : des temps de rencontres peuvent être organisés autour de temps festifs dans l'objectif de favoriser les liens intergénérationnels.
- La médiathèque et le centre culturel : une professionnelle de la médiathèque intervient pour des temps de lecture au sein de la maison de l'enfance. Des sorties peuvent être organisées pour assister à des ateliers lecture ou spectacles.
- Le médecin de la structure : il travaille en collaboration avec l'équipe éducative en assurant les actions d'éducation et de promotion de la santé. Il rencontre également certaines familles en cas de nécessité (élaboration d'un protocole d'accueil individualisé...).
- La commune : la maison de l'enfance est une structure communale.
- L'intercommunalité avec les services petite enfance des communes environnantes
- Les services sociaux : PMI, CAF, MSA, DDPP

L'équipe éducative aura donc pour mission d'organiser un environnement et des activités appropriées à l'enfant afin qu'il trouve à la fois un bien-être physique et moral pour accéder au développement de sa personnalité.

Par ailleurs, soucieux de la place faite aux familles au sein de la structure, l'équipe vous propose aux parents qui le souhaitent de venir partager un temps avec les enfants. Vous serez acteur de ce temps. En effet, nous vous laissons le choix de l'activité qui sera proposée et que vous pourrez animer (cuisine, jardinage, musique, bricolage etc...). **Alors si vous avez un talent, une passion, une envie, n'hésitez pas à venir le partager avec nous.**